

**Natacha Muller**

Praticienne et formatrice en techniques manuelles de bien-être

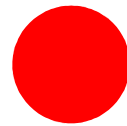
1 rue du Tramway, 67114 Eschau

+33 6 73 08 15 56



Identifiant SIRET : 480 410 877 00033

Autoentrepreneur, dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04758 67 auprès du préfet de la région Alsace



## INITIATION MASSAGE ET RELATION D'AIDE

### Programme

### Présentation

#### Objectif

S'initier à la démarche de massage et relation d'aide.

#### Effet recherché de la technique enseignée

La Relation d'Aide complète le massage bien-être dans l'approche psychocorporelle. Elle a pour objectif, avec le massage, d'apporter un soutien précieux et efficace face aux bouleversements de la vie, que ce soit au quotidien ou lors d'évènement spécifique.

Différents thèmes sont travaillés : massage et relation, massage et séparation/deuil, massage et naissance, massage et famille, ...

En aucun cas, cette approche ne se substitue à celle d'un psychothérapeute, psychologue, psychiatre et tout autre professionnel soumis à réglementation mais peut être un complément utile pour ceux-ci dans l'exercice de leur art.

**Formatrice : Natacha Muller**

#### Public ciblé

Adultes majeurs de 18 ans, aptes à aborder des approches psychocorporelles enseignées à des fins professionnelles ou de loisirs – 2 à 8 stagiaires par stage.

**Prérequis** : aucun pour cette initiation.

**Lieu** : 1 rue du Tramway, 67114 Eschau (banlieue sud de Strasbourg).

**Horaires journaliers** : de 10h à 18h avec une pause repas, soit 7 heures de formation journalière.

### Déroulement du stage

#### 1ère journée

Prise de contact  
Mélange des techniques : shiatsu et californien de côté  
Apprentissage des polarités

#### 3ème journée

La respiration et les tensions corporelles  
Travail des différentes zones respiratoires  
Tensions dans le dos et aux pieds

#### 2ème journée

Le toucher sécurisant  
Croix de vie et massage le mieux possible d'une zone corporelle  
Sophrologie : voyage vers le soleil

#### 4ème journée

"je devrais..." et "si je voulais, je pourrais..."  
Bioénergie sur la zone du cœur  
Massage maternant de tout le corps le mieux possible

### Dispositions communes à tous les stages

**Prérequis** : Aucun prérequis sauf exception dûment désignée.

**Pédagogie** : Apprentissage de type séquentiel avec démonstration pas à pas par le formateur et reprise de l'exercice en binôme sous contrôle de celui-ci. Récapitulatif sous forme d'une exécution complète du protocole enseigné en fin de formation.

**Taille des groupes** : 4 à 6 stagiaires

**Matériel pédagogique** : Le matériel pédagogique est mis à disposition du stagiaire. Un livret lui est remis à chaque stage où une présentation de la technique, le protocole détaillé et les contre-indications sont notés. Pour certaines techniques un DVD peut être acquis par le stagiaire et des recommandations sur les matériels d'équipement lui sont proposés pour un rapport qualité/prix optimum – Le formateur n'est lié avec aucun fournisseur et n'a d'intérêt auprès d'aucun. La seule exception concerne le conseil d'acquérir l'ouvrage « S'établir praticien en massage bien-être » d'Emmanuel de Cointet aux éditions Souffle d'Or (juin 2011 – 12,17€ TTC) –.

**Contrôle de l'assiduité** article D6353-4 du Code du travail : feuille d'émargement par demi-journée et attestation d'assiduité.

**Evaluation** – Contrôle continu : Le formateur notera de 1 à 6 l'aptitude constatée dans les domaines suivants : Mémorisation, Qualité technique des gestes et enchaînements, Toucher et fluidité, Qualité relationnelle, ainsi qu'une appréciation écrite retraçant les acquisitions du stagiaire et les efforts spécifiques complémentaires à fournir éventuellement. Une mention finale « apte » moyennant un entraînement personnel ou « inapte » sera portée sur le document final remis au stagiaire avec un entretien personnalisé. Cette attestation de fin de stage mentionnera la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

**Attestation « Qualification – Certification »** : À l'issue de chaque stage, une attestation de formation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Sachant que la profession n'est pas réglementée et qu'il n'existe aucun diplôme ni certification reconnus officiellement, cette attestation permet à son titulaire de justifier de sa qualification en tant que salarié auprès d'un employeur et auprès de la clientèle en exercice libéral.

**Encadrement** : L'encadrement est assuré par le formateur (la formatrice) signataire de la convention ou, en cas d'empêchement, par un formateur ou un(e) formatrice qualifié(e), sous sa responsabilité et délégué à cet effet.

### Conditions financières

#### **Tarifs et modalités de paiement :**

Le tarif horaire de la formation est fixé dans la convention de stage ainsi que le tarif de chaque stage. Prestation dispensée de la TVA au titre de l'article L 293 b du Code général des impôts

Le tarif couvre la pédagogie, la documentation et les pauses-thé à l'exclusion de l'hébergement et des repas.

Les factures sont payables à réception et sans délai par virement ou chèque bancaire à l'ordre du formateur (la formatrice), en tant qu'autoentrepreneur indépendant.

En contrepartie, le formateur (la formatrice) signataire de la convention s'engage à réaliser les actions prévues dans le cadre de celle-ci.

En cas de contestation, seules les juridictions de Strasbourg sont compétentes.

### Dispositions spécifiques et programme de chaque stage :

**Objectif spécifique pour chaque stage** : Chaque stage a pour objectif d'apprendre une technique de massage différente selon un protocole éprouvé. A l'issue de chaque stage, le stagiaire doit être capable d'effectuer correctement le protocole et d'être opérationnel moyennant un entraînement personnel pour assurer sa mémorisation, la qualité de ses gestes, sa fluidité, sa qualité relationnelle. Les contre-indications lui seront enseignées ainsi que la conduite à tenir selon la déontologie admise dans la profession.

**Programme spécifique à chaque stage** : Chaque stage fait l'objet d'un programme spécifique annexé à la convention de formation et faisant partie intégrante de celle-ci.

